

FOOT



Corrèze



hebdo

N° 223 du Vendredi 21 Septembre 2018

District de la Corrèze

Siège social :

35 Rue Léon Branchet
19100 BRIVE

Accueil :

Tél. : 05.55.17.74.00.
Fax : 05.55.17.74.09.

Site :

<http://foot19.fff.fr>

E-mail :

district@foot19.fff.fr

Horaires d'ouverture des Bureaux

Du Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi :

8 H 00 à 12 H 00 . 14 H 00 à 18 H 00

Vendredi :

8 H 00 à 12 H 00 . 14 H 00 à 17 H 00

Samedi :

9 H 00 . 12 H 00

Agenda

Commission Gestion des

Compétitions Séniors : Vendredi 21
Septembre 2018 à 18 H 30

Commission Événementiel et Projets :

Jeu 27 Septembre 2018 à 17 H 00

Commission Communication :

Mardi 2
Octobre 2018 à 18 H 30

Commission des Finances :

Vendredi 5
Octobre 2018 à 16 H 00



Sommaire

Infos 0 p 1 - 11 à 12

Procès verbaux 0 0 0 ..0 .. p 2 à 10

Comptes rendus 0 0 ..0 0 0 p 8 à 10

Partenaires institutionnels 0 p 13

Partenaires privés..0 p 14 . 15 . 16 .
17 et 18



U7 È U9

SAMEDI 22 SEPTEMBRE 2018 pour les U7 et U9

-----TRESORERIE -----

Le **RELEVÉ DE VOTRE COMPTE Club n° 1** (Engagements toutes catégories Championnats et Coupes : Séniors, Féminines, Jeunes ainsi que les frais administratifs et cotisation club) **de la Saison 2018/2019** (ainsi également le reliquat 2017/2018 pour certains clubs) est disponible sur FOOTCLUB dans la Rubrique « ORGANISATION » puis « EDITION et EXTRACTION » - prendre District de la Corrèze (ne pas mettre de date) et VALIDER.

Nous vous demandons de bien vouloir régler celui-ci par chèque pour le Samedi 6 Octobre 2018.



COMMISSION FEMININES

Réunion du 13 Août 2018

Présents : Mmes FAYE Mado - ROULAUD Virginie - Mrs COULOUMY Alain - DECHERF Damien

Excusés : Mrs LENOIR Gérard - TREMOUILLE Serge . Mmes RIAUCOUX Yvonne - GEOFFROY Cathy - CLAUZEL Sandrine.

La Commission s'est réunie pour élaborer le calendrier général des compétitions Féminines.

SENIORS :

Championnat Séniors à 8 :

12 équipes engagées, le Championnat se fait donc avec 1 Poule unique en matches aller/retour.

Equipes : Albussac/Neuville-Monceaux 1, Allassac/Ussac/Cublac 2, FC Argentat 1, AS Beynat 1, Marcillac-Clergoux/Vitrac-Corrèze 1, St Exupéry 1, Ste Féréole Ss 1, FC St Jal 1, ES Ussel 2, US Vars 1, AS St Pantaléon 1, AS Chamberet/Troche-Vigeois/Uzerche 2.

1ère journée le 09/09/2018.

Coupe de la Corrèze Seniors :

Elle se déroulera par élimination directe avec 8 équipes à 8 et 8 équipes à 11.

1er tour le 24/02/2019

Les perdants des 1/2 Finales ne rentrent pas en Trophée Féminin.

Trophée Féminin Seniors :

Réservé aux équipes de district à 8.

1^{er} tour le 05/05/2019.

Coupe de la Corrèze Futsal :

Le 13/01/2018

La prochaine réunion de la Commission aura lieu en Octobre.

La Secrétaire de la Commission
M. FAYE

Le Président de la Commission
D. DECHERF



COMMISSION ETHIQUE et FAIR-PLAY

Réunion du 13 Septembre 2018

Présents : Mrs DECHERF Damien - BONNET Jean-François - DUPUY Jean-Claude - CHAMINANT Alain.

Excusée : Mme BLANCEY Fabienne.

La Commission souhaite la bienvenue à Alain CHAMINANT, nouveau membre coopté.

Pour cette saison, trois clubs par division seront récompensés.

Lauréats du challenge Fair-Play - Saison 2017/2018

1^{ère} Division

- US Donzenac
- ES. Ussel
- AC Varetz

2^{ème} Division

- Entente Troche/Vigeois
- AS Jugeals/Noailles
- Tulle Football Corrèze

3^{ème} Division

- JS Rosiers
- AS Seilhac
- ES Ussac

4^{ème} Division

- RC St Exupéry
- Entente Troche/Vigeois
- US Vars

Ces clubs seront récompensés lors de la Soirée des Récompenses le 14 Décembre 2018 avec des dotations d'une valeur de 200 " chacun.

Les clubs devront être présents à la soirée pour recevoir leur dotation.

Pour la saison 2018/2019, un nouveau règlement a été mis en place par la Commission faisant apparaître de nouveaux critères pour le classement final.

Le Président de la Commission Ethique et Fair-Play
D. DECHERF



FOOT ANIMATION

JOURNEE DE RENTREE U9

SAMEDI 22 SEPTEMBRE 2018

à 9 H 30 pour un début à 10 H 00 È Fin à 12 H 00

MERCI D'ARRIVER SUR LE SITE A 9 H 30 PRECISE AFIN DE COMMENCER LES PLATEAUX A L'HEURE

LIEUX

Ussel (Responsable Patrice Gaoua) : ES Ussel, ES Ussel, ES Ussel, ES Ussel, CA Egletons, CA Egletons, CA Eygurande/Merlines, AS Marcillac/Clergoux, AS Marcillac/Clergoux, CA Meymac, CA Meymac

St Clément (Responsable Jean-Marc Devaud): US St Clément, US St Clément, ES Monédières, ES Monédières, ES Monédières, ES Monédières, Ent du Barreau, Ent du Barreau, O. Maumont, AS Vitrac-Corrèze, Tulle FC, Tulle FC, Tulle FC, Tulle FC, Tulle FC

Nonards (Responsable Rémi Blazart) : ES Nonards, ES Nonards, ES Nonards, AS Jugeals Noailles, AS Jugeals Noailles, AS Jugeals Noailles, AS Jugeals/Noailles, A.J.A.X, A.J.A.X, AJAX, Albussac/Neuv/Monc, Albussac/Neuv/Monc, AS Beynat, AS Beynat, AS Mercoeur, Laguenne/Ste Fortunade, Laguenne/Ste Fortunade, Laguenne/Ste Fortunade, US Lanteuil/St Hilaire, US Lanteuil/St Hilaire, US Lanteuil/St Hilaire

Cosnac (Responsable Christophe Bourotte) : FC Cosnac, FC Cosnac, FC Cosnac, FC Cosnac, FC Cosnac, ASPO, ASPO, ASPO, ASPO, ES Ussac, ES Ussac, ES Ussac, SS Ste Féréole, SS Ste Féréole, SS Ste Féréole, SS Ste Féréole

St Viance (Responsable Stéphane Reynier) : Objat/St Viance, Objat/St Viance, Objat/St Viance, FC Cublac, FC Cublac, AC Varetz, AC Varetz, GJ Ent des Vergers 19, GJ Ent des Vergers 19, GJ Ent des Vergers 19, GJ Ent des Vergers 19, O. Larche la Feuillade, O. Larche la Feuillade, O. Larche la Feuillade, ESP St Robert, CA Brignac, CA Brignac

Brive (Plaine des jeux de Tujac) (Responsable Stéphane Brossard) : ESA Brive, ESA Brive, ESA Brive, ESA Brive, AS St Pantaléon, AS St Pantaléon, AS St Pantaléon, AS St Pantaléon, AS St Pantaléon, US Donzenac, US Donzenac, US Donzenac, AS Meyssac, AS Meyssac, AS Meyssac, A3VO, A3VO, A3VO.



JOURNEE DE RENTREE U7

Pour les plateaux de Voutezac, Lanteuil, Donzenac et Marcillac -
rendez-vous le **SAMEDI 22 SEPTEMBRE 2018**
à 10 H 00 POUR UN DEBUT à 10 H 30 - FIN à 12 H 00

**MERCI D'ARRIVER SUR LE SITE A 10 H 00 PRECISE AFIN DE COMMENCER LES
PLATEAUX A L'HEURE**

Pour le plateau de Tulle à la Cible
Rendez-vous le **SAMEDI 22 SEPTEMBRE 2018**
à 13 H 30 POUR UN DEBUT à 14 H 00 È FIN à 15 H 30

**MERCI D'ARRIVER SUR LE SITE A 13 H 30 PRECISE AFIN DE COMMENCER LES
PLATEAUX A L'HEURE**

LIEUX

Marcillac la Croisille (rdv 10 H 00) (Responsable Fred Ratelade) : AS Marcillac/Clergoux, AS Marcillac-Clergoux, ES Ussel, ES Ussel, ES Ussel, CA Meymac, CA Meymac, AS Vitrac/Corrèze, CA Egletons, CA Egletons, A.J.A.X, A.J.A.X

Tulle (La Cible) (rdv 13 H 30) (Responsable Laurent Aubry) : Tulle FC, Tulle FC, Ste Fortunade/Laguenne, Ste Fortunade/Laguenne, Ste Fortunade/Laguenne, US St Clément, US St Clément, US St Clément, ES Monédières, ES Monédières, ES Monédières, ES Monédières, O.Maumont,

Lanteuil (rdv 10 H 00) (Responsable Sylvain Simonet) : US Lanteuil/St Hilaire, US Lanteuil/St Hilaire, AS Jugeals Noailles, AS Jugeals/Noailles, AS Beynat, FC Cosnac, FC Cosnac, FC Cosnac, FC Cosnac, ES Nonards, ES Nonards, AS Meyssac, AS Meyssac, AS Meyssac, ESA Brive, ESA Brive, ESA Brive, ESA Brive

Voutezac (rdv 10 H 00) (Responsable Laurent Buisson) : A3VO, A3VO, A3VO, Ent du Barreau, Ent du Barreau, Objat/St Viance, Objat/St Viance, Objat/St Viance, Objat/St Viance, Objat/St Viance, AC Varetz, AC Varetz, ESP St Robert, GJ Ent des Vergers Foot 19, GJ Ent des Vergers Foot 19, GJ Ent des Vergers Foot 19, GJ Ent des Vergers Foot 19

Donzenac (rdv 10 H 00) (Responsable Patrick Charpentier) : US Donzenac, US Donzenac, US Donzenac, ASPO Brive, ASPO Brive, O.Larche la Feuillade, O.Larche la Feuillade, O. Larche la Feuillade, O.Larche, AS St Pantaléon, AS St Pantaléon, AS St Pantaléon, AS St Pantaléon, CA Brignac, CA Brignac, FC Cublac, FC Cublac, SS Ste Féréole, ES Ussac, ES Ussac, ES Ussac



PLATEAUX U11

PHASE 1 : 3 PLATEAUX avec 1 NIVEAU UNIQUE

DATES RETENUES

22/09/2018 - 29/09/2018 et 6/10/2018

Horaire : 14 H 00 ; possibilité de jouer le matin suivant les disponibilités des terrains.

- 1) Les inscriptions n'étant pas complètes par les clubs, le nombre d'équipes par plateau peut être déséquilibré.
- 2) **Temps de JEU total : 50 minutes réparties comme suit :**
3 matchs de 16 min pour les plateaux de 4 ou au pire 4 matchs de 12 min pour les plateaux de 5.
- 3) **En fonction de cela à vous de définir les rencontres en sachant que les équipes d'un même club ne sont pas obligées de se rencontrer. Vous avez aussi la possibilité de effectuer des matchs de niveau en cas de rencontre entre 2 clubs sur un plateau.**
- 4) **TOUS LES ENFANTS DOIVENT JOUER LE MEME TEMPS DE JEU** (si vous voulez les fidéliser au club le plus longtemps possible).
- 5) PHASE 1 =
 - a. **DEFI JONGLE Journées impaires** vu sur la journée de Rentrée.
3 essais par joueur/ Aucun rattrapage/ s'arrêter à 20 contacts sans rattrapage (genoux tête, rebond), départ libre.
 - b. **DEFI CONDUITE Journées paires** selon le BASIC.

ATTENTION AU CLIMAT DES RENCONTRES : POSITIF !!!

Pour le bien des enfants, mettons les dans les meilleures conditions

Les faire progresser avant de penser au résultat

Zone technique au milieu du terrain pour les éducateurs et spectateurs de l'autre côté.

L'équipe soulignée et citée en premier reçoit

Prévenir et Communiquer avec les autres collègues éducateurs en cas de souci.

Merci pour eux.



NIVEAU UNIQUE
SECTEUR 1 (16 équipes)

Equipes : A.J.A.X - E.S.Monédières - E.S.Monédières - CA Egletons - CA Egletons - ES Ussel - ES Ussel - ES Ussel - CA Eygurande/Merlines - Laguenne/Ste Fortunade - Laguenne/Ste Fortunade - Marcillac/Clergoux - CA Meymac - Tulle FC, Tulle FC - AS Vitrac/Corrèze

Les lieux des plateaux sont faits en fonction des calendriers des autres catégories, des desideratas des clubs et nous avons essayé de contenter tout le monde.

*certains plateaux peuvent être organisés le matin avec l'accord de l'autre éducateur en fonction de l'occupation de vos terrains

PREVOIR 6 BALLONS PAR EQUIPE POUR LES DEFIS

Plateau 1 : 22/09/2018

- 1) **AS Vitrac/Corrèze** . CA Eygurande/Merlines . CA Meymac
- 2) **ES Monédières** . ES Monédières . Tulle FC . Tulle FC
- 3) **CA Egletons** . CA Egletons . ES Ussel - ES Ussel - ES Ussel
- 4) **Ajax**- AS Ste Fortunade/Laguenne - AS Ste Fortunade/Laguenne . AS Marcillac/Clergoux

Plateau 2 : 29/09/2018

- 1) **AS Marcillac/Clergoux** - E. Monédières - E. Monédières- A.J.A.X
- 2) **CA Eygurande/Merlines** . CA Egletons . CA Egletons
- 3) **ES Ussel** - ES Ussel - ES Ussel . AS Vitrac/Corrèze . CA Meymac
- 4) **Tulle FC**- Tulle FC- AS Ste Fortunade/Lag - AS Ste Fortunade/Laguenne.

Plateau 3 : 6/10/2018

- 1) **CA Meymac**- CA Eygurande/Merlines . Tulle FC . Tulle FC
- 2) **AS Ste Fortunade/Lag** - AS Ste Fortunade/Lag . ES Monédières . ES Monédières
- 3) **AS Vitrac/Corrèze È** A.J.A.X . ES Ussel . ES Ussel . ES Ussel
- 4) **CA Egletons** . CA Egletons . AS Marcillac/Clergoux



NIVEAU UNIQUE SECTEUR 2 (20 équipes)

Les lieux des plateaux sont faits en fonction des calendriers des autres catégories, des desideratas des clubs et nous avons essayé de contenter tout le monde.

*certains plateaux peuvent être organisés le matin avec l'accord de l'autre éducateur en fonction de l'occupation de vos terrains

PREVOIR 6 BALLONS PAR EQUIPE POUR LES DEFIS

Equipes : AS St Pantaléon - AS St Pantaléon - A3VO - A3VO - US Donzenac - US Donzenac - FC Cosnac - FC Cosnac - Objat/St Viance - Objat/St Viance - O. Maumont - US St Clément - US St Clément - ES Ussac - ES Ussac - US Lanteuil/ST Hilaire/Beynat - US Lanteuil/ST Hilaire/Beynat - GJ Ent des Vergers 19 - GJ Ent des Vergers 19 - SS Ste Féréole

Possibilité de effectuer 2 matchs de NIVEAU si 2 clubs.

Plateau 1 : 22/09/2018

- 1) **AS St Pantaléon (1)** - AS St Pantaléon (3) - US Donzenac - US Donzenac
- 2) **A3VO** - A3VO - US Donzenac - GJ Ent des Vergers 19 - GJ Ent des Vergers 19
- 3) **US Lanteuil/St Hilaire** - US Lanteuil/St Hilaire/Beynat - FC Cosnac - FC Cosnac
- 4) **US St Clément** - US St Clément - SS Ste Féréole - O. Maumont
- 5) **Objat/St Viance** - Objat/St Viance - ES Ussac - ES Ussac

Plateau 2 : 29/09/2018

- 1) **US Donzenac** - US Donzenac - A3VO, A3VO
- 2) **GJ Ent des Vergers 19** - GJ Ent des Vergers 19 - AS St Pantaléon (1) - AS St Pantaléon (3)
- 3) **SS Ste Féréole** - FC Cosnac - FC Cosnac - O. Maumont
- 4) **ES Ussac** - ES Ussac - US Lanteuil/St Hilaire/Beynat - US Lanteuil/St Hilaire/Beynat
- 5) **US St Clément** - US St Clément - Objat/St Viance - Objat/St Viance

Plateau 3 : 6/10/2018

- 1) **FC Cosnac** - FC Cosnac - AS St Pantaléon (1) - AS St Pantaléon (3)
- 2) **A3VO** - A3VO - US St Clément - US St Clément
- 3) **US Lanteuil/St Hilaire** - US Lanteuil/St Hilaire/Beynat - US Donzenac - US Donzenac
- 4) **SS Ste Féréole** - Objat/St Viance - Objat/St Viance - O. Maumont
- 5) **GJ Ent des Vergers 19** - GJ Ent des Vergers 19 - ES Ussac - ES Ussac



NIVEAU UNIQUE
SECTEUR 3 (21 équipes)

AS St Pantaléon (2) - AS St Pantaleon (4) - ESP. St Robert - AC Varetz - AS Meyssac - AS Jugeals/Noailles - ES Nonards - ES Nonards - ASV Malemort - ASV Malemort - O. Larche la Feuillade - O. Larche la Feuillade - CA Brignac - CA Brignac - ESA Brive (1) - ESA Brive (2) - ESA Brive (3) - Ent Du Barreau . ASPO . ASPO - ASPO.

Les lieux des plateaux sont faits en fonction des calendriers des autres catégories, des desideratas des clubs et nous avons essayé de contenter tout le monde.

*certains plateaux peuvent être organisés le matin avec l'accord de l'autre éducateur en fonction de l'occupation de vos terrains

PREVOIR 6 BALLONS PAR EQUIPE POUR LES DEFIS

Plateau 1 : 22/09/2018

- 1) **ESP St Robert** - AS St Pantaléon (2) - AS St Pantaléon (4) - AC Varetz
- 2) **AS Meyssac** - AS Jugeals/Noailles - ES Nonards - ES Nonards
- 3) **ASV Malemort** - ASV Malemort - O.Larche la Feuillade - O.Larche la Feuillade
- 4) **ESA Brive (1)** - ESA Brive (3) - CA Brignac - CA Brignac
- 5) **Ent du Barreau** - ESA Brive (2) . ASPO . ASPO . ASPO

Plateau 2 : 29/09/2018

- 1) **ES Nonards** - ES Nonards - AS St Pantaléon (2) - AS St Pantaleon (4)
- 2) **AS Jugeals/Noailles** - ESA Brive (1) - ESA Brive (3) - AC Varetz
- 3) **O. Larche la Feuillade** - O. Larche la Feuillade - Ent du Barreau - ESP St Robert
- 4) **ESA Brive (2)** - AS Meyssac - CA Brignac - CA Brignac
- 5) **ASPO** . ASPO . ASPO - ASV Malemort - ASV Malemort

Plateau 3 : 6/10/2018

- 1) **ES Nonards** - ES Nonards - ESA Brive (1) - ESA Brive (3)
- 2) **AS St Pantaléon (2)** - AS St Pantaleon (4) . ASPO - ASPO - ASPO
- 3) **AC Varetz** - AS Meyssac - ESP St Robert - Ent Du Barreau
- 4) **AS Jugeals/Noailles** - O. Larche la Feuillade - O. Larche la Feuillade - ESA Brive (2)
- 5) **ASV Malemort** - ASV Malemort - CA Brignac - CA Brignac



CALENDRIER FOOT ANIMATION 2018/2019

	U7	U9	U11	EFF	FORMATIONS
10 et 14 sept			Réunions de Secteur X2		
15-sept			RENTREE DU FOOT		
17 et 20/09	Réunions de Secteur U7/U9 X2				
22-sept	RENTREE DU FOOT		PLATEAU 1 P1		
29-sept		PLATEAU 1	PLATEAU 2 P1	RENTREE DU FOOT	Module Animatrice
06-oct	PLATEAU 1		PLATEAU 3 P1		
13-oct	INTERCLUB U7/U9		CHALLENGE U11	PLATEAU 1	
Vacances scolaires du 20/10 au 4/11/2018					
20-oct			MR C U11	RASSEMBLEMENT 1	Module Animatrice
27-oct					MODULE U7
03-nov					MODULE U9
10-nov		PLATEAU 2	PLATEAU 1 P2		
17-nov	PLATEAU 2		PLATEAU 2 P2	PLATEAU 2	
24-nov		PLATEAU 3			MODULE U11
01-déc	PLATEAU 3		CHALLENGE U11	PLATEAU 3	
08-déc		PLATEAU 4	PLATEAU 3 P2		
15-déc	PLATEAU NOEL FUTSAL		PLATEAU 4 P2	PLATEAU NOEL FUTSAL	MODULE U13
Vacances scolaires du 22/12 au 6/01/2019					
05-janv					CFF4 Projet Asso
12-janv	PLATEAUX DES ROIS FUTSAL			PLATEAU 4	
19-janv		PLATEAU 5	FUTSAL DECOUVERTE + CHALLENGE FUTSAL	RECYCLAGE EFF	CFF4 Projet Sportif
26-janv	PLATEAU 4			PLATEAU 5	
02-févr	FESTIFOOT U7/U9		PLATEAU 5 P2		
09-févr		PLATEAU 6	Challenge U11 Futsal		
Vacances scolaires du 16/02 au 5/03/2019					
16-févr			MR C U11	RASS. Carnaval	19 et 20/02 MODULE U13
23-févr					MODULE U7
02-mars					26 et 27/02 MODULE U11
09-mars	PLATEAU 5		PLATEAU 1 P3	PLATEAU 6	
16-mars		PLATEAU 7	CHALLENGE U11		
23-mars	PLATEAU 6		MR C U11	PLATEAU 7	
30-mars		PLATEAU 8	F Challenge U11		
06-avr	INTERCLUB U7/U9		PLATEAU 2 P3	PLATEAU 8	FINALE DEP. FF U13 F/G
Vacances scolaires du 13/04 au 28/04/2019					
13-avr					
20-avr					16 et 17/04 MODULE U9
27-avr					
04-mai	FESTIFOOT U7/U9		PLATEAU 3 P3	RASSEMBLEMENT 3	
11-mai	PLATEAU 7		PLATEAU 4 P3		
18-mai		PLATEAU 9		PLATEAU 9	
25-mai	PLATEAU 8	PLATEAU 10	PLATEAU 5 P3		
01-juin				JOURNEE DEP	
08-juin	JOURNEE NATIONALE DEBUTANTS				
17-juin					



DEVENEZ DELEGUE(E) DU DISTRICT DE LA CORREZE



Le Comité Directeur du District de la Corrèze a décidé de lancer un appel à candidatures (homme ou femme) pour le recrutement de Délégués afin d'assurer la bonne organisation des rencontres Départementales. Missions principales du/de la Délégué(e) : Représenter d'une part le District de Football de la Corrèze dans le cadre des compétitions qu'elle organise sur son territoire et d'autre part, lui rendre compte par écrit, des conditions d'organisation et de déroulement de chacune des rencontres pour lesquelles il/elle a été missionné(e). Sur les matches sur lesquels il est désigné, le/la Délégué(e) doit :

- 1. S'assurer du bon déroulement de la rencontre. Veiller entre-autre au comportement des « bancs de touche », à la sécurité des officiels, des joueurs et des spectateurs.
- 2. Faire respecter les directives officielles préconisées par les textes réglementaires.
- 3. Faciliter et assurer les coordinations entre tous les acteurs de la rencontre,
- 4. Rendre compte de façon objective, au travers d'un rapport, du déroulement des matches sur lesquels il est désigné.

Profil Attendu :

- 1. avoir une bonne connaissance du milieu Footballistique,
- 2. avoir une disponibilité suffisante,
- 3. avoir des compétences informatiques (word et excel),
- 4. faire preuve d'écoute, de discernement, de neutralité, de tolérance et de psychologie
- 5. être motivé(e) par la fonction,
- 6. assister aux formations proposées par le District de la Corrèze.
- 7. conditions d'âge : minimum 18 ans

Date limite de candidature : ⇨ Dimanche 30 Septembre 2018

Si vous êtes intéressé(e), adressez à l'attention de Monsieur le Secrétaire Général, une demande de candidature, une lettre de motivation manuscrite et un curriculum vitae à l'adresse suivante : DISTRICT DE FOOTBALL DE LA CORREZE . 35 Rue Léon Branchet . 19100 BRIVE LA GAILLARDE



COMMISSION FEMININE



Dans le cadre du développement du Football Féminin, la Commission Féminine organise la traditionnelle :

JOURNEE DE RENTREE FEMININE le SAMEDI 29 SEPTEMBRE 2018

Elle aura lieu au stade de VARETZ
de 10 H 45 à 12 H 00.

Le rendez-vous est fixé à 10 H 30.

Cette rentrée du Football Féminin concerne :

- Les U6 à U10F des Ecoles Féminines de Football
- Les U6 à U10F des clubs souhaitant créer une Ecole Féminines de Football
- Les U6 à U10F des clubs mixtes.

Pour une meilleure organisation, **veuillez confirmer votre participation et le nombre de joueuses par mail avant le Jeudi 27 Septembre 2018** : yorick.brandy@gmail.com



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



MALEMORT





PARTENAIRES PRIVES



17 Rue Denis Papin . B.P 135
19361 MALEMORT SUR CORREZE Cedex
Tél. : 05.55.92.17.40 . Fax : 05.55.92.04.95



A BAIE C. FENETRES
PVC- ALU - BOIS
6 Rue Marcellin ROCHE
19100 BRIVE
Tél:05.55.17.68.57
Fax:05.55.17.69.78



SAS ASSIMON TP





PARTENAIRES PRIVES

**BAR-RESTAURANT
PENSION DE FAMILLE 3 SALLES
TRAITEUR
Chez "Gus et Olga"**

3, rue du Tir (face à la Giat)
19000 TULLE
Tél. 05 55 20 26 73
Fax : 05 55 20 26 73



Garage **POUJET**





PARTENAIRES PRIVES



 Z.I. du Verdier LUBERSAC ☎ 05.55.73.39.75 Fax 05.55.73.59.77	FORAGES ✓ RECHERCHE D'EAU ✓ GÉOTHERMIE ✓ DIRIGÉS
	✓ V.R.D. ADDUCTION EAU POTABLE ✓ RÉSEAU ÉLECTRIQUE ✓ ÉCLAIRAGE PUBLIC
Site : www.contant.fr • Email : info@contant.fr	



COUVERTURE - ZINGUERIE
NEUF - RESTAURATION
Ardoises - Tuiles - Lauzes

Henri LAVEAUX



"La Vedrenne Haute"
19360 COSNAC
Tél. 05 55 23 13 90
Fax 05 55 23 13 06



PARTENAIRES PRIVÉS



Intermarché
SUPER



AEL
Bureautique
PARTENAIRE
RICOH
★★★ EXPERT
PHOTOCOPIEUR
MOBILIER bureau
Papeterie aux entreprises
05.55.24.04.12
BRIVE
ZI MARQUISIE BRIVE



Travaillons ensemble

Axess Automobiles
Brive - 05.55.87.17.17
Tulle - 05.44.40.50.00



RÉSEAU
Krill
100 % gourmand



PARTENAIRES PRIVES



VILELA ROMÉO

M-V CONSTRUCTION

La Rode
19270 USSAC
06.50.53.70.42
m-v-construction@orange.fr

